



VERS LA FIN DU CHÈQUE AUX FINANCES PUBLIQUES : ENCORE UNE DÉCISION QUI VA EXCLURE UNE PARTIE DE LA POPULATION

Pour des raisons d'économies et de rentabilité, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) veut maintenant empêcher les usagers de payer par chèque et titre interbancaire de paiement (TIP).

Alors que les associations de consommateurs sont unanimement opposées à la suppression du chèque comme moyen de paiement à la DGFiP, celle-ci continue de dérouler son plan, sans se soucier des populations, particulièrement celles qui n'ont pas toujours le choix de leurs moyens de paiement et sont le plus éloignées de la dématérialisation.

Bien qu'elle parle maintenant de « réduction » et plus de « suppression », la DGFiP accélère cependant la cadence, en fermant les derniers centres de traitement industriel des chèques en 2027.

Plus rapide encore, les TIP vont prochainement disparaître des avis et factures qu'elle émet pour son compte ou pour celui des collectivités locales.

Après la réduction drastique de la possibilité de régler en espèces (stratégie « zéro cash »), c'est un moyen légal de paiement, dont la gratuité est garantie à l'usager par le code monétaire et financier, qui



est menacé de disparition brutale. Mais, contrairement au numéraire, aucune possibilité de payer par chèque chez le buraliste.

UN NOUVEAU RECOL DU SERVICE PUBLIC !

Sans nier que le flux de chèques aux Finances Publiques diminue chaque année, il en reste tout de même près de 40 millions, dont une large partie en règlement des factures de services publics locaux (eau, cantine, crèche, hôpital, etc.).

De nouvelles solutions de paiement sont mises en place, mais elles sont uniquement dématérialisées. Doit-on pour autant supprimer les autres, au risque de ne plus assurer nos missions de service public auprès d'une frange de la population ? Pour Solidaires Finances Publiques, c'est clairement NON !

C'est donc, très concrètement, une partie de la population que la DGFiP passe par « pertes et profits » en les sacrifiant sur l'autel de la rentabilité. Rentabilité particulièrement incertaine à court terme d'ailleurs, puisque le traitement des chèques restants sera effectué manuellement pour un coût très largement supérieur à la gestion industrielle actuelle.

**POUR SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES,
LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DOIT ÊTRE
LA MÊME POUR TOUTES ET TOUS,
PARTOUT SUR LE TERRITOIRE.**